

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

87x18

PROJET DE 36 LOGEMENTS PLUS / PLAI / PLS CPAM

Par délibération n°91X04 en date du 26 juin 2004, le Conseil Municipal a approuvé l'accord de partenariat Ville des Pennes Mirabeau/Logirem pour le développement immobilier social de la commune.

Une convention dans ce sens a été signée entre les parties le 1er juillet 2004.

Dans ce cadre, nous avons sollicité la Logirem pour réaliser 36 logements sur l'emprise foncière des anciens locaux de la CPAM.

Ces logements représentent 13 PLAI, 16 PLUS et 7 PLS. Le financement de cette opération se décompose comme suit :

- Logirem :	4 709 505 €
- État :	107 800 €
- MAMP :	473 349 €
- Commune :	430 000 €

Le prix de revient de l'opération est de 5 720 654€ et la subvention de la Ville des Pennes Mirabeau représente 7,52% du coût de l'opération.

La répartition des 36 logements par rapport à ce plan de financement se détaille comme suit :

- Préfecture :	11 logements
- Commune :	23 logements
- Logirem :	2 logements

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement de la subvention de 430 000€ à la Logirem pour la réalisation de 36 logements PLAI, PLUS et PLS.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA